

notre balance des paiements, y compris les échanges de services et de marchandises, témoignera cette année d'un excédent sans précédent. Cette situation se manifeste par la force du dollar canadien sur le marché des changes, force qui s'est maintenue en dépit de la réduction considérable ces mois derniers des nouveaux emprunts des provinces et des sociétés canadiennes aux États-Unis et outre-mer. Nos réserves de devises étrangères s'élèvent actuellement à 4,600 millions de dollars.

A n'en pas douter, l'état de notre balance des paiements témoigne du moins des succès que nous avons obtenus jusqu'ici dans notre lutte contre la hausse des prix, surtout si l'on compare ces résultats à ceux d'autres nations. Il faut tenir compte d'autres facteurs, mais il demeure que l'an passé, le comportement de nos prix a été meilleur que dans tous les autres pays industriels. Du troisième trimestre 1969 au troisième trimestre 1970, les prix à la consommation au Canada ont augmenté de 3 p. 100. Selon le récent rapport détaillé que l'OCDE a soumis à son Comité de politique économique, c'est le chiffre le plus bas enregistré chez les 22 membres de l'OCDE—l'Organisation de coopération et de développement économique,—à l'exception de la Finlande, où le pourcentage était de 2.8. Aux États-Unis, l'indice du coût de la vie a monté de 5.7 p. 100. Depuis le mois de mars, les prix de gros ont baissé au Canada. D'après les calculs du Bureau fédéral de la statistique, la plupart des prix de vente de l'industrie ont également baissé depuis la fin du premier trimestre. L'indice de déflation de la dépense nationale brute a accusé, d'un trimestre à l'autre, des augmentations moyennes moins élevées cette année que l'année dernière. Aussi on peut prétendre que la stabilité des prix au Canada s'améliore nettement et qu'elle se compare très favorablement à celle de tous les autres pays commerciaux du monde occidental.

Les données récentes confirment le bon état de notre position dans le commerce international, la vigueur de la construction d'habitations et le déclin du taux d'inflation des prix. Elles témoignent de la relance de l'emploi et de la production réelle et, semble-t-il, du fléchissement du taux de chômage désaisonnalisé. Voilà des rapports très encourageants sur l'état de l'économie.

● (8.10 p.m.)

Cependant, il ne fait aucun doute que le taux de croissance de l'emploi doit s'améliorer et que le chômage doit diminuer si nous voulons atteindre notre objectif primordial: l'amélioration maximum et soutenue du niveau de vie de tous les Canadiens.

L'inflation des prix et le taux élevé du chômage sont nos deux ennemis dans la poursuite de notre principal objectif. Nous devons combattre et maîtriser ces deux ennemis, et le gouvernement se propose de lutter sur ces deux fronts. Si nous avons contenu les forces de l'inflation cette année, nous ne devons pas pour autant ignorer l'ennemi. L'augmentation des coûts demeure élevée, et notre capacité d'absorption au moyen de nouvelles réductions des profits unitaires est maintenant très limitée. Il est trop facile d'encourager le potentiel inflationniste et nous n'avons pas l'intention de le faire. Nous devons maintenir et même raidir notre résistance à l'autre ennemi, le chômage. La plupart de mes autres remarques ce soir ont trait à notre programme de lutte accrue contre le chômage, d'aide aux principales victimes de l'inflation

et de protection contre le risque de déclencher une nouvelle poussée de l'inflation.

Monsieur l'Orateur, la voie dans laquelle est engagé le gouvernement est celle de l'adaptation constante de la politique fiscale. A notre avis, il ne s'agit pas de fixer la politique fiscale une fois par an seulement—au moment du budget—et d'en étudier passivement les répercussions le reste de l'année. Nous avons souligné, à maintes reprises, que l'économie était continuellement à l'étude, et que nous n'hésiterons pas à présenter d'autres mesures quand nous le jugerons nécessaire. Nous avons présenté, depuis le dernier budget, une série de mesures que j'ai déjà décrites en détail à la Chambre. J'aimerais les revoir brièvement avant de passer à la description de la nouvelle étape de l'évolution de notre politique.

Avec sa perspective de réduction du surplus budgétaire et d'augmentation des dépenses nettes non budgétaires, le budget de mars dernier était en lui-même expansionniste. L'augmentation projetée des besoins de liquidités était de l'ordre de trois quarts de milliard de dollars. Compte tenu du montant important des liquidités nécessaires à l'acquisition de devises étrangères, l'augmentation a virtuellement doublé à un milliard et demi. Ce résultat découle de l'évolution de l'économie et des nouvelles mesures que nous avons adoptées pour l'ajustement constant de notre politique. Les mesures que nous avons prises depuis le budget comprennent:

—une augmentation des dépenses pour les provinces de l'ordre de 350 millions pour combler les transferts accélérés d'impôt, le paiement accéléré des subventions aux écoles techniques et professionnelles et des paiements plus élevés de péréquation;

—un programme d'emploi des étudiants pendant l'été et des programmes d'aide sociale élargis qui ont ajouté 73 millions de dollars à nos dépenses;

—100 millions supplémentaires en août pour les dépenses d'immobilisation de 1970 de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de commencer la construction de 15,000 nouvelles unités de logement à prix modique cette année dans les régions où le besoin était pressant et où le chômage sévissait tout particulièrement;

—un programme spécial de 60 millions de dollars en vue de travaux d'immobilisation et autres dans les régions à croissance économique plus lente et aux fins de recyclage de la main-d'œuvre.

Outre le caractère de plus en plus expansionniste de la politique fiscale, la politique monétaire a été, depuis la fin de l'hiver, orientée de façon à encourager davantage l'expansion économique. Les taux d'intérêt ont diminué au cours de cette année. Le taux d'escompte lui-même a été rajusté quatre fois, passant de 8 à 6 p. 100. Les taux à long terme, y compris les taux hypothécaires, ont quelque peu diminué. Les taux à court terme cependant ont subi une baisse plus importante et sont de 3 à 3.5 p. 100 moins élevés qu'au début de l'année. A 4.4 p. 100 le 26 novembre, le rendement des bons du Trésor à trois mois était de 3.4 p. 100 inférieur au sommet de janvier dernier. Le taux préférentiel des banques est actuellement moins élevé et l'état de leurs liquidités ne présente aucun obstacle à l'extension de leurs prêts. Le volume des devises et des dépôts dans l'économie s'est accru cette année beaucoup plus rapidement que la valeur de la dépense nationale brute. La politique monétaire est à présent visiblement expansionniste.